



INEX NV
Meulestraat 19, B-9520 Bavegem
Tel.: 09/3638282 - Fax: 09/3623037
Estampille Sanitaire BE M-157-II EG

Date de révision:
17/01/2022
Version: 7
Première version: 20/09/2003
Page: 1/2

FICHE TECHNIQUE:
Inex yaourt nature 4x125 g (art. 3000)

DENOMINATION DU PRODUIT

Yaourt* sucré partiellement écrémé (m.g. 1,5%)

* dérivé du lait de pâturage.

EMBALLAGE INDIVIDUEL

Contenu : 0,125 kg

Poids net: 4 x 125 g

Poids brut: 0,522 kg

Emballage primaire: Pot en PS

Unité de vente : 6 x 4 x 0,125 kg

Nombre de suremballages par palette : 160

VALEUR NUTRITIONNELLE par 100 ml

Energie: 356 kJ / 84 kcal

Matières grasses: 1,5 g

Dont acides gras saturés: 0,9 g

Glucides: 13,7 g

Dont sucres: 13,7 g

Protéines: 4 g

Sel: 0,1 g

INGREDIENTS

92,5% YAOURT partiellement écrémé (m.g. 1,5%), 7,5% sucre

RECOMMANDATIONS DE CONSERVATION ET DE L'USAGE

Température de conservation : max. 7°C

Validité: 34 jours après date de production

Conserver à max 7°C

CODE EAN

Individuel: 0000054025349

Groupe: 15410441025340

CHARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Gout, odeur, couleur: typique pour yaourt partiellement écrémé sucré

Texture: texture fixe

CHARACTERISTIQUES CHIMIQUES

pH : 3,8 – 7,5

CHARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES

Levures : ≤ 100 cfu/ml

Moississures : ≤ 10 cfu/ml

Coliformes : ≤ 10 cfu/ml

Listeria monocytogenes (fin de production): absent dans 25 ml (2073/2005/EC)

Salmonella spp. : absent dans 25 ml



INEX NV
Meulestraat 19, B-9520 Bavegem
Tel.: 09/3638282 - Fax: 09/3623037
Estampille Sanitaire BE M-157-II EG

Date de révision:
17/01/2022
Version: 7
Première version: 20/09/2003
Page: 2/2

FICHE TECHNIQUE:
Inex yaourt nature 4x125 g (art. 3000)

INFORMATION d'ALLERGENES

Source	Présence dans le produit		Forme de présence	Cross-contamination ligne de production?		Présence dans la zone de production?	
	Oui	Non		Oui	Non	Oui	Non
<i>CE directive 1169/2011/CE</i>							
Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales		X			X	X	
Crustacés et produits à base de crustacés		X			X		X
Œufs et produits à base d'œufs		X			X	X	
Poissons et produits à base de poissons		X			X		X
Arachides et produits à base d'arachides		X			X		X
Soja et produits à base de soja		X			X	X	
Lait et produits à base de lait	X		Voir liste des ingrédients			X	
Fruits à coque, à savoir: amandes (Amygdalus communis L.), noisettes (Corylus avellana), noix (Juglans regia), noix de cajou (Anacardium occidentale), noix de pécan [Carya illinoensis (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil (Bertholletia excelsa), pistaches (Pistacia vera), noix de Macadamia ou du Queensland (Macadamia ternifolia), et produits à base de ces fruits		X			X	X	
Céleri et produits à base de céleri		X			X		X
Moutarde et produits à base de moutarde		X			X		X
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame		X			X		X
Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO ₂ total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant		X			X		X
Lupin et produits à base de lupin		X			X		X
Mollusques et produits à base de mollusques		X			X		X
<i>ALBA / liste Léda</i>							
Lactose	X		Voir liste des ingrédients			X	
Cacao		X			X	X	
Glutamate (E620 – E625)		X			X		X
Viande de volaille		X			X		X
Coriandre		X			X		X
Mais		X			X	X	
Légumineuses		X			X		X
Viande de bœuf		X			X		X
Viande de porc		X			X		X
Carottes		X			X	X	

Déclaration d'OMG

Ce produit ne contient pas d'ingrédients d'origine OMG (2001/18/CE, 1829/2003/CE, 1830/2003/CE et 1946/2003).

Déclaration d'irradiation

Ce produit n'est pas et ne contient pas d'ingrédients irradiés. (1999/2/CE)

Déclaration de contaminants et résidus

Ce produit est conforme à la législation européenne concernant des contaminants et résidus:

- métaux lourds (Dir.1881/2006/CE), y inclus Pb et As.
- contamination radioactivité (Dir.2016/52/CE)
- pesticides et biocides (396/2005/CE, 2009/128/CE, 1107/2009, 528/2012)
- médicaments vétérinaires et promoteurs de croissances (470/2009/CE, 96/23/CE, 1831/2003/CE, 37/2010/CE, 2001/82CE)

Ce produit ne contient pas d'aflatoxine M1 au niveau plus haut que 0,02 µg/kg (MONIMILK) (1881/2006 CE)

Ce produit ne contient pas de dioxines et PCB (dioxine like) au niveau plus haut que 5,5 WHO-TEQ pg/g (sommage - MONIMILK) (1881/2006 CE)

Ce produit n'est pas en ne contient pas du matériel nano (selon Recommandation 2011/696/UE, Règlement 1169/2011/UE et Règlement 2015/2283/UE).

Déclaration de conformité des matériaux et objets d'emballage destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires

Tous les matériaux et objets d'emballage en contact avec les produits alimentaires sont conformes à les règlements Européens 1935/2004, 2023/2006 et 10/2011.

Luc Caron
QC et QA Manager Inex NV

Barbara Kerkaert
R&D Manager Inex NV